

Affaires courantes

pent actuellement à une table ronde dans le but de collaborer à l'établissement d'un plan de saine gestion des pêches.

Tant que leurs travaux ne seront pas terminés, nous ne pourrions tirer des conclusions de ce genre. Nous devrions laisser les gens qui veulent travailler ensemble. . .

Le Président: Je demanderais aux députés de bien vouloir adresser leurs remarques à la Présidence.

* * *

LA JUSTICE

M. Gary Pillitteri (Niagara Falls, Lib.): Monsieur le Président, la prévention du crime a toujours été l'un de nos buts principaux. Nous savons tous que, pour prévenir les actes criminels, il faut agir sur les coûts sociaux sous-jacents du comportement criminel. La prévention du crime passe par l'accès à l'éducation et à la formation.

Par conséquent, qu'est-ce que le gouvernement compte faire pour encourager l'engagement dans le système judiciaire?

L'hon. Ethel Blondin-Andrew (secrétaire d'État (Formation et Jeunesse), Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement s'intéresse vivement à la sécurité et à la protection de la population en ce qui concerne plus particulièrement les jeunes.

Nous avons créé un programme d'envergure pancanadienne, depuis la côte ouest du pays jusqu'à l'Atlantique et dans le Nord. Y participent 15 collectivités éparpillées un peu partout dans le pays. On a, par exemple, annoncé en septembre un projet qui se déroulera dans le sud de l'Ontario. On s'attend à ce que 20 jeunes participent au projet une fois qu'il aura démarré.

Le gouvernement travaille en collaboration avec tous ses partenaires afin de mieux venir en aide aux jeunes Canadiens. De plus, le ministère du Développement des ressources humaines s'efforce, de concert avec ses partenaires du milieu et avec les jeunes, d'améliorer de façon générale la sécurité du public.

* * *

PRÉSENCE À LA TRIBUNE

Le Président: Je voudrais signaler aux députés la présence à notre tribune de l'hon. Grich Gongpechara, premier vice-président de la Chambre des représentants du Royaume de Thaïlande.

Des voix: Bravo!

AFFAIRES COURANTES

• (1505)

[Français]

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la

Présidente, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles et conformément à l'article 36(8) du Règlement, la réponse du gouvernement à deux pétitions.

* * *

[Traduction]

DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES

Mme Eleni Bakopanos (Saint-Denis, Lib.): Madame la Présidente, conformément au paragraphe 34(1) du Règlement, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre, dans les deux langues officielles; le dixième rapport de l'Association canadienne des parlementaires de l'OTAN, qui a représenté le Canada à la 41^e session annuelle de l'Assemblée de l'Atlantique Nord, qui s'est déroulée à Turin, en Italie, du 5 au 9 octobre 1995.

* * *

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

SANTÉ

L'hon. Roger Simmons (Burin—Saint-Georges, Lib.): Madame la Présidente, au nom du Comité permanent de la santé et conformément à l'ordre de renvoi du 1^{er} novembre 1995, j'ai l'honneur de présenter le sixième rapport du comité.

Le comité a examiné les crédits 1a, 5a, 10a, 20a et 25a prévus au chapitre de la santé dans le budget des dépenses supplémentaire (A) pour l'exercice se terminant le 31 mars 1996 et en fait rapport.

Un exemplaire des procès-verbaux relatifs à cet examen est déposé.

AFFAIRES AUTOCHTONES ET DÉVELOPPEMENT DU GRAND NORD

M. Raymond Bonin (Nickel Belt, Lib.): Madame la Présidente, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le dixième rapport du Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Grand Nord sur le projet de loi C-107, Loi concernant l'établissement de la Commission des traités de la Colombie-Britannique. Le comité a convenu d'en faire rapport sans propositions d'amendement.

* * *

COMITÉ PERMANENT DES FINANCES

AUTORISATION AU COMITÉ DE VOYAGER

M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, vous constaterez qu'il y a consentement unanime à l'égard de la motion que voici. Je propose:

Que le Comité permanent des finances ou un de ses sous-comités soit autorisé à se déplacer au Canada pendant la semaine commençant le 27 novembre 1995, afin de tenir des consultations prébudgétaires, et que le personnel nécessaire accompagne le comité.

(La motion est adoptée.)